



Refus de visa à Mon mari

Par **Halima vl**, le **01/03/2015** à **16:52**

Bonjour maitre Voici mon histoire je me suis marie en France en 2012 mon marie devais retourné en algerie pour faire une demande de visa ft depuis septembre 2012 Il lui on refuse le visa 2fois comme quoi il donne pas assez de preuve qui vivais avec et nous avons une fille ensemble qui a 21 ans et pour ce n est pas assez je sais pas faire et sa dur depuis bientôt 3ans Ps:je suis française suite a une naturalisation j ai une situation profisionnel merci d avance de m aide merci

Par **domat**, le **01/03/2015** à **18:08**

bjr,
je suis surpris du motif de refus de visa conjoint de français.
votre mari a-t-il reconnu votre fille sur l'état civil français ?
depuis quelle date êtes-vous naturalisé ?
l'article L211-2-1 du CESEDA indique que le visa pour un séjour d'une durée supérieure à trois mois ne peut être refusé à un conjoint de Français qu'en cas de fraude, d'annulation du mariage ou de menace à l'ordre public.
vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F16162.xhtml>
cdt

Par **Halima vl**, le **01/03/2015** à **18:40**

Bonsoir merci de m avoir repondu ,oui il a reconnue sa fille des sa naissance
Il y a quelque année de sa il avais une interdiction de territoire il apris un avocat il lui as enlevé l interdiction avant notre mariage mais je sais pas pourquoi son visa et refuse ,doit je prendre un avocat